



PANORAMA PRESSE



SOMMAIRE

MISSION FÉDÉRALE LOCALE

(9 articles)

- ledauphine.com**
lundi 25 février 2019
18:59
- VAUCLUSE Grand débat : la liste des prochaines réunions d'initiative locale** (343 mots) Page 5
- Huit réunions d'initiative locale sont programmées d'ici au 4 mars dans le Vaucluse, dans le cadre du grand débat national lancé le 15 janvier dernier pa...
- la Marseillaise**
jeudi 28 février 2019
- Marseille Alexandra Louis demande un plan d'urgence pour la cité des Rosiers Paca Lycées : les manuels scolaires disponibles sur tablette Mutuelles : mettre la santé au cœur du grand débat** (352 mots) Page 7
- Marseille ...
- la Marseillaise**
samedi 2 mars 2019
- marseille Nouvelle mobilisation contre l'hôpital privé toulon Les mutuelles s'invitent au débat bouches-du-rhône Hommage aux forces de l'ordre** (292 mots) Page 8
- marseille ...
- La Provence**
dimanche 3 mars 2019
- Grand Débat National avec les mutuelles** (121 mots) Page 9
- À l'occasion du Grand Débat National, les mutuelles de la Mutualité Française donnent l'opportunité aux Français de s'expri...
- La Provence**
dimanche 3 mars 2019
- Un débat sur la santé prévu mercredi** (102 mots) Page 10
- Les mutuelles de la Mutualité française organisent un débat public, mercredi 6 mars, à partir de 18 h 30 au centre social d...
- la Marseillaise**
mardi 5 mars 2019
- Quel accès aux soins ? L'appel des mutuelles aux citoyens Les prochains rendez-vous dans la région Sud** (450 mots) Page 11
- GRAND DÉBAT La Mutualité française propose des débats citoyens pour faire de la santé une préoccupation du Grand débat ...
- Haute-Provence**
mercredi 6 mars 2019
16:33
- La Mutualité Française ouvre un débat sur la santé à Sisteron** (717 mots) Page 12
- Une vingtaine de personnes sont venues assister au débat et ont fait des propositions aux points qu'elles ont pu mettre en exergue. Les mutuelles de la...
- le dauphiné**
mercredi 6 mars 2019
- Le monde mutualiste s'invite dans le Grand débat national, aujourd'hui** (356 mots) Page 14
- Le monde mutualiste du département s'émeut que les questions de santé publique soient, selon lui, occultées du Grand débat national. Une rencontre est orga...



vendredi 8 mars 2019

"Placer la santé au cœur du Grand Débat national "

Lundi, à la salle Roger Bézert, la mutualité Française du Sud à organisé une réunion dans le cadre du Grand débat national sur l'accès aux soins de qualité pour tous...

Page 15



samedi 9 mars 2019

Grand débat : l'accès aux soins de qualité pour tous en question (247 mots)

Lundi, à la salle Roger Bézert, la mutualité Française du Sud à organisé une réunion dans le cadre du Grand débat national sur l'accès aux soins de qualité pour tous...

Page 16



lundi 10 mars 2019

Grand débat : leur propositions en matière de santé

Dépassements d'honoraires, accès aux soins, déserts médicaux... Dans le cadre du Grand débat national, des citoyens ont livré leurs idées pour améliorer le système de santé

Page 17



lundi 11 mars 2019

Un "Grand débat" citoyen sur la santé au centre social de Beauregard (247 mots)

Dans le cadre de sa tournée "Place de la santé, le grand débat", la Mutualité française a organisé, mercredi soir, une réunion d'échange d'idées, d'opinion...

Page 18



lundi 13 mars 2019

Santé : 34 % des Bas-Alpins renoncent aux soins

Information un peu tardive ? Seule une trentaine de personnes, dont des professionnels de santé, est venue participer à un Grand Débat organisé par la Mutualité Française 04...

Page 19

MISSION FÉDÉRALE LOCALE

VAUCLUSE Grand débat : la liste des prochaines réunions d'initiative locale

Huit réunions d'initiative locale sont programmées d'ici au 4 mars dans le Vaucluse, dans le cadre du grand débat national lancé le 15 janvier dernier par le gouvernement. Elles auront lieu à :

- L'Isle-sur-la-Sorgue le mercredi 27 février, de 18 heures à 21 heures (salle des fêtes, avenue Napoléon-Bonaparte), à l'initiative des communes de L'Isle-sur-la-Sorgue, Fontaine-de-Vaucluse et Saumane-de-Vaucluse ;
- Sainte-Cécile-les-Vignes le mercredi 27 février de 19 heures à 21 heures (salle annexe de la mairie, place Max-Aubert), sur l'ensemble des thématiques mises au débat ;
- Bollène le jeudi 28 février de 18 heures à 21 heures (1260, avenue Théodore-Aubanel), sur l'ensemble des thématiques mises au débat, à l'initiative de la Communauté de communes Rhône Lez Provence ;
- Robion le vendredi 1er mars de 18h30 à 20h30 (salle de l'Eden, 6 rue Antoine-Gros), sur le thème de la démocratie et de la citoyenneté ;
- Piolenc le vendredi 1er mars de 19 heures à 22 heures (salle des fêtes Michel-Barthou, 14 boulevard Frédéric-Mistral), sur le thème de la fiscalité ;
- Vacqueyras le samedi 2 mars de 10 heures à 12h30 (salle polyvalente, route de Carpentras), sur l'ensemble des thématiques mises au débat ;
- Mazan le samedi 2 mars de 19 heures à 21h30 (La Boiserie, 150 chemin de Modène), sur l'organisation de l'État et des services publics, à l'initiative du député de la 3e circonscription de Vaucluse Adrien Morenas ;
- Montfavet le lundi 4 mars de 19 heures à 21 heures (salle des fêtes Roger-Bé-zert, square des Cigales), sur "l'accès aux soins de qualité pour tous", à l'initiative de la Mutualité française du Sud.

"Jusqu'au 15 mars, chaque citoyen pourra débattre au cours de réunions d'initiatives locales organisées dans l'ensemble du département, échanger sur les thématiques mises au débat et apporter sa contribution", précise la préfecture du Vaucluse.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la plateforme du Grand débat national.



https://cdn-s-www.ledauphine.com/images/EB046732-AF08-404D-98BE-2EC6F6806902/LDL_v1_03/archives-photo-le-dl-gregory-yetchmeniza-1551117500.jpg

Archives photo Le DL/Grégory YETCHMENIZA.





LOCALES

Marseille Alexandra Louis demande un plan d'urgence pour la cité des Rosiers Paca Lycées : les manuels scolaires disponibles sur tablette Mutuelles : mettre la santé au cœur du grand débat

Marseille

Alexandra Louis demande un plan d'urgence pour la cité des Rosiers

Alexandra Louis, députée (LREM) des Bouches-du-Rhône a appelé l'État, la Métropole Aix-Marseille Provence et la municipalité à adopter un plan d'urgence en faveur de la cité des Rosiers à Marseille. Cette cité du 14^e arrondissement comporte 732 appartements et plus de 3 600 habitants. Invitée de France Bleu Provence mardi matin, l'élue a déploré l'absence de prise en charge par les autorités des problématiques d'insalubrité et d'habitat indigne. « *Il s'agit d'une urgence humanitaire* » a appuyé Alexandra Louis. « *Il y a de nombreux appartements insalubres et de moins en moins d'associations qui peuvent travailler sur ce secteur, faute de moyens et de*

subventions » a détaillé l'élue LREM avant de conclure : « *Il n'est pas normal qu'on laisse des enfants et des parents vivre dans ces conditions* ».

Paca

Lycées : les manuels scolaires disponibles sur tablette

Le conseil régional présentera demain un dispositif visant à l'acquisition de manuels scolaires numériques baptisé « e-C ». « La réforme du baccalauréat à l'horizon 2021 entraîne dès la rentrée 2019 une refonte totale des programmes et donc le renouvellement des manuels scolaires » explique-t-on à la Région Sud. Afin d'en assurer « la gratuité pour toutes les familles », un dispositif visant à l'acquisition de manuels scolaires numériques va être mis en place dès

septembre 2019. Lycéens et professeurs auront à leur disposition une tablette tactile et les licences des manuels à télécharger.

Mutuelles : mettre la santé au cœur du grand débat

Les mutuelles appellent les concitoyens à se mobiliser pour « inclure la santé dans le Grand débat national » et « co-construire une Europe sociale, plus juste humainement ». Mutuelles et Mutualité Française organisent 11 débats citoyens en Région Sud entre le 19 février et le 12 mars. Dans la région, 152 mutuelles protègent plus de 3 millions de personnes. Infos sur www.mutualite.fr/le-grand-debat-des-mutuelles. ■





LOCALES

marseille Nouvelle mobilisation contre l'hôpital privé toulon Les mutuelles s'invitent au débat bouches-du-rhône Hommage aux forces de l'ordre

marseille

Nouvelle mobilisation contre l'hôpital privé

L'association Nos quartiers demain organise ce samedi à 10h, place Caire à Saint-Barnabé (12e), une nouvelle réunion publique de mobilisation contre le projet d'hôpital privé. Alors que l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) s'achève ce lundi 4 mars, les opposants invitent à venir y contribuer pour agir face à « un maire qui s'obstine, ne nous écoute pas et nous méprise ». Malgré une enquête publique défavorable, la Ville pousse pour qu'un projet d'hôpital revu à la baisse voit le jour. Nos quartiers demain s'y oppose, dénonçant un « nombre considérable de nuisances », sécuritaires, environnementales et

sanitaires.

toulon

Les mutuelles s'invitent au débat

La santé qui est un sujet de préoccupation pour une large partie de la population ne fait pas partie des quatre axes de réflexion fixés par le président de la République dans le grand débat national. Le monde mutualiste saisit donc l'opportunité d'aller au contact de ses adhérents pour mettre le sujet sur le tapis.

Lundi, c'est les locaux toulonnais de la délégation du Var de la Mutualité française que les citoyens sont invités dès 18 heures à venir échanger sur la santé.

bouches-du-rhône

Hommage aux forces de l'ordre

La présidente LR du Département, Martine Vassal, a rendu hommage hier aux forces de police évoquant « le courage et l'abnégation » dont elles ont fait preuve « depuis le début du mouvement des gilets jaunes et à l'occasion des drames et des faits divers qui se sont produits à Marseille notamment ». L'occasion aussi de se féliciter de la mise en place de caméras de surveillance dans la ville... ■





SISTERON

Grand Débat National avec les mutuelles

À l'occasion du Grand Débat National, les mutuelles de la Mutualité Française donnent l'opportunité aux Français de s'exprimer sur les questions de santé, en organisant une centaine de débats sur l'ensemble du territoire, avec un temps

fort du 4 au 8 mars 2019.

Rendez-vous, demain de 18 h à 20 h, à Sisteron, Salle Alain-Prieur, complexe sportif D.Maffren, 73 avenue de la Durance. En effet, ce Grand débat national est une opportunité pour les

mutuelles d'aller au contact des adhérents et des Français pour écouter leurs préoccupations et faire émerger les questions de santé et d'accès aux soins. ■





GAP

Un débat sur la santé prévu mercredi

Les mutuelles de la Mutualité française organisent un débat public, mercredi 6 mars, à partir de 18 h 30 au centre social de Beauregard à Gap. Pendant deux heures les participants pourront faire des pro-

positions autour de deux axes : l'égalité d'accès à la prévention et aux soins, et les obstacles financiers à l'accès aux soins. Ces propositions seront ensuite centralisées et déposées sur le site du Grand débat natio-

nal.

Ce débat est ouvert à toutes et tous. Sud.mutualite.fr/evenements/debat-citoyen-gap/ ■





LOCALES

Quel accès aux soins ? L'appel des mutuelles aux citoyens Les prochains rendez-vous dans la région Sud

GRAND DÉBAT La Mutualité française propose des débats citoyens pour faire de la santé une pré-occupation du Grand débat national. Objectif : peser sur le projet de loi « Ma santé 2022 ». Dans la région, trois dates sont à retenir.

La santé est la grande oubliée de la consultation nationale lancée par Emmanuel Macron. C'est ce qu'affirment les mutuelles, membres du réseau de la Mutualité française. Elles sont encore blessées par les attaques du gouvernement à leur encontre ces derniers mois, les accusant de « *se faire la cerise sur le dos de leurs adhérents* ». Pour remédier à cet oubli, elles organisent, depuis février, des débats avec les citoyens pour inclure la santé dans le Grand débat national et trouver des solutions pour assurer un accès égal aux soins pour tous (lire encadré).

Rencontre ce matin à Paris avec des députés

Autre volet des débats, la création d'une « Europe sociale » en compagnie de mutualistes européens. Un combat pour que « *la campagne européenne ne se centre pas uniquement sur la sécurité et l'immigration* » explique Jean-Paul Benoit, président de la Mutualité française Sud.

Pour faire remonter ces propositions, la Fédération des mutuelles de France rencontrera des députés devant l'Assemblée nationale ce mardi

5 mars à 11 heures.

Le constat dressé par Jean-Paul Benoit est sans appel : la hausse des délais de rendez-vous et le manque d'établissements de proximité raréfient l'offre de soins. Dans le même temps, les dépassements d'honoraires augmentent. Le reste à charge zéro, programme phare de Macron, ne fonctionne pas pour les pathologies mal couvertes par la Sécurité sociale. L'augmentation du forfait « soin coûteux », de 18 à 24 euros par jour pour les frais dépassant 120 euros, n'arrange rien.

Les patients sont nombreux à ne plus pouvoir payer leurs soins. Payer une mutuelle, encore moins. « *L'absence de couverture mutualiste concerne également les personnes les plus vulnérables, les personnes âgées* » explique Jean-Paul Benoit.

Le projet de loi « Ma Santé 2022 » aborde plusieurs solutions. Par exemple, comme des conditions d'exercices mixtes pour avoir des médecins à la fois en ville et à l'hôpital. Ou encore, la diminution des tâches administratives des soignants. Des bonnes idées selon Jean-Paul Be-

noit, qui attend encore une concertation.

« *Les dogmes du libéralisme ne sont jamais remis en cause. Or, ce problème de santé ne se résoudra pas par la baisse des services publics !* » insiste-t-il. ■



Jean-Paul Benoit, président de la Mutualité française Sud. À l'issue des rencontres, les Mutuelles inscriront les propositions votées par les citoyens sur le site du Grand débat national. PHOTO:D.R

par Esther Michon



La Mutualité Française ouvre un débat sur la santé à Sisteron

Une vingtaine de personnes sont venues assister au débat et ont fait des propositions aux points qu'elles ont pu mettre en exergue.

Les mutuelles de la Mutualité Française ont saisi l'opportunité du Grand Débat National pour aller au contact de leurs adhérents et des français sur l'ensemble de la région Sud, Provence-Alpes Côte d'Azur. C'est dans ce cadre qu'elles ont organisé des débats entre le 4 et le 6 mars.

Lundi soir, une vingtaine de personnes se tenait dans la salle Alain Prieur à Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence) dans un grand cercle ouvert pour l'occasion. Jacky Comte, président départemental pour la délégation des Alpes de Haute Provence, Gérard Benoit, président des Mutuelles de France Alpes du Sud et Jérôme Martinez, délégué de la MGEN, ont mené le débat qui était structuré autour de deux questions choisies volontairement larges afin de laisser la discussion la plus ouverte possible.

Lever les obstacles financiers à l'accès aux soins

A la première question : "Comment lever les obstacles financiers à l'accès aux soins ?" les réponses ont été nombreuses et se sont croisées, permettant d'aboutir à des propositions majoritaires.

Parmi celles-ci, il a été constaté que certains professionnels de santé refusaient de soigner les bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle) et qu'il devait leur être imposé de soigner tout le monde. Il a été rappelé que les médecins font le serment d'Hippocrate dont voici un extrait :

"Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire." Il a été demandé à ce que le tiers payant soit élargi. Devant les tarifs élevés, il est préconisé que les tarifs soient contrôlés et les prix encadrés.

Autre proposition, la prévention à tout âge car cela coûte moins cher de faire de la prévention que de soigner le malade. La suppression des taxes sur les mutuelles entraînant la baisse des tarifs permettrait un meilleur accès aux soins. Les retraités devraient continuer à bénéficier de la mutuelle de leur entreprise après leur départ.

Le pouvoir d'achat a bien entendu été abordé, il doit être relevé pour permettre l'accès aux soins. En effet, d'après une étude faite par la CPAM 04 sur 1 100 personnes a déterminé que 34 % d'entre elles ont renoncé aux soins en raison d'un reste à charge trop élevé ou l'avance des frais à faire, l'éloignement géographique aux offres de soins et les délais trop longs de consultations. Il resterait entre 3,5 millions et 4 millions de personnes qui n'ont pas de mutuelle.

Autre point, faire porter l'impact des frais de soins pour les pathologies lourdes reconnues liées aux pesticides par les industriels responsables.

Un accès égal à la prévention et aux soins

La deuxième question était : "Comment assurer, dans les territoires, un égal accès à la prévention et aux soins de qualité pour tous, à tous les âges ?" Là aussi, les réponses ont été nombreuses.

Les jeunes sortant de l'école et les demandeurs d'emploi n'ont pas de mutuelle. Il faudrait remettre à plat les aides pour que tous puissent en bénéficier, a-t-il été préconisé. Ils devraient aussi bénéficier d'un bilan de santé gratuit à une époque charnière de leur vie en entrant dans les études. Des états généraux de la santé devraient être mises en place suivis d'actions.

La création d'un pôle public des médicaments a été évoquée. Les transports doivent être remboursés lorsque les déplacements sont justifiés par le médecin qui suit le malade. Le développement des centres de santé sur le plan économique a été également demandé. Les jeunes médecins sortant des études ne s'installent pas dans les territoires ruraux. Des dispositions devraient être prises pour qu'ils s'y installent pendant un nombre déterminé tel que cinq ans qui serait un engagement moral.

Conserver les hôpitaux de proximité fait aussi partie des doléances : il est demandé qu'ils soient conservés. Face à la perte d'autonomie, des inégalités existent entre les territoires, il devient nécessaire d'y remédier, mais comment ?

Le débat a été riche en discussions et en propositions, comme on peut le voir. Les personnes en présence faisaient les mêmes constatations dans l'ensemble et ont appuyé sur des points – nombreux – déterminants d'inégalités ou d'oubliés.

Françoise LATOUR



par Françoise Latour





GAP-VILLE – VIE QUOTIDIENNE ET LOISIR – GAP-VILLE

GAP QUESTIONS DE SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS SERONT ÉVOQUÉS AUJOURD'HUI, À GAP

Le monde mutualiste s'invite dans le Grand débat national, aujourd'hui

Le monde mutualiste du département s'émeut que les questions de santé publique soient, selon lui, occultées du Grand débat national. Une rencontre est organisée avec les Haut-Alpins aujourd'hui, à 18 h 30 au centre social Beauregard, à Gap.

« Le Grand débat national a magnifiquement oublié la santé et notamment l'accès aux soins, qui reste une question importante. D'où la décision d'organiser, dans l'élan de la consultation nationale, une série de débats locaux sur les questions de santé publique », a expliqué mercredi dernier, lors d'un point presse, Jean-Claude Eyraud, président 05 de la Mutualité française Sud.

La santé « grande oubliée » du débat national

Les organisateurs de la rencontre se sont fixé plusieurs objectifs. « Nous souhaitons avant tout nous placer dans une démarche d'écoute des adhérents et des Français face à leur questionnement et parfois leur incompréhension de notre système de santé. C'est aussi l'occasion pour les

mutuelles de se positionner comme un acteur social face aux enjeux de notre territoire », a souligné Jean-Claude Eyraud. Avec aussi la volonté de faire émerger de manières prégnantes la question de l'accès aux soins, grande oubliée, selon eux, du Grand débat national. « Nous souhaitons aussi restaurer l'image du mouvement mutualiste, abîmée par la crise que nous traversons. Nous ne sommes pas des adversaires au mouvement social et il nous faut reconquérir l'opinion », a indiqué le président.

“Comment assurer, dans les territoires, un égal accès à la prévention et aux soins de qualité pour tous ?”, “Comment lever les obstacles financiers à l'accès au soin ?” seront les questions cardinales évoquées ce soir au centre social Beauregard.

« La synthèse finale du débat remon-

tera à la fédération. Les propositions seront ensuite centralisées et déposées sur le site du Grand débat national pour faire que la santé soit plus égalitaire, avec un accès aux soins de qualité pour tous et partout », a conclu Jean-Claude Eyraud.

Grand débat “Place de la santé”, aujourd'hui à 18h30 au centre social de Beauregard, 49, route de Sainte-Mar guerite, à Gap. Renseignements et inscriptions au 04 92 52 19 91 ou par mail : delegation05@sudmutualite.fr. ■





« Placer la santé au cœur du Grand Débat national »

C'est l'objectif de la Fédération nationale de la mutualité française (Fnmf) : faire réagir les adhérents au sujet de leurs besoins et de leurs attentes en termes de santé. Pour ce faire, la Semaine de la Mutualité a été lancée, du 4 au 11 mars : plus de 100 débats citoyens au niveau national, 11 en Région Sud.

« La thématique de la santé n'a pas été retenue dans le Grand Débat national organisé par le gouvernement », note Jean-Paul Benoit, président de la Mutualité Française Sud Paca, lors de la rencontre du 4 mars à Marseille. Pourtant, le sujet reste une préoccupation majeure de la population. Il poursuit : « On dit souvent qu'on a le meilleur système de protection sociale du monde, mais les difficultés d'accès aux soins en France s'accroissent depuis les années 1980. » En cause, des raisons économiques : outre les dépassements d'honoraires, l'hospitalisation est devenu le premier poste de dépense des mutuelles. « L'ambulatoire n'est pris en charge qu'à 50 % par la Sécurité sociale », précise le président de la Mutualité Française Sud Paca.

La disponibilité des soins est la deuxième cause des difficultés d'accès à la santé : éloignement des professionnels, absence d'établissements de proximité, délais de rendez-vous... « Ces problématiques interviennent aussi dans les milieux urbains, comme dans les quartiers Nord de Marseille ou le long de l'étang de Berre, et pas seulement en zones rurales », explique Jean-Paul Benoit. L'objectif de ces initiatives labellisées « Grand Débat », ouvertes à tous, est ainsi d'inciter les citoyens à s'impliquer davantage dans les décisions concernant leur santé. En deux heures, les participants auront ainsi pour mission de faire des propositions autour de deux axes : Comment assurer, dans tous les territoires, l'égal accès à la prévention et à des soins de qualité pour tous ? Comment lever les obstacles financiers à l'accès aux soins ? Les propositions seront ensuite centralisées et déposées sur le site du Grand Débat.

A l'heure du « reste à charge zéro » et du projet de loi « Ma santé 2022 », c'est un appel à la mobilisation citoyenne que lance la Mutualité, qui profite aussi des élections européennes pour inviter ses adhérents à réfléchir à une Europe plus juste humainement, à travers un questionnaire en ligne distribué dans tous les pays de l'Union ainsi qu'un manifeste appelant à la construction d'une « Europe sociale », co-signé par une dizaine d'acteurs mutualistes européens.

Caroline Alberols

08-03-2019

Grand débat : leurs propositions en matière de santé

Actu Dépassements d'honoraires, accès aux soins, déserts médicaux... Dans le cadre du Grand débat national, des citoyens ont livré leurs idées pour améliorer le système de santé

Les mutuelles de la Mutualité Française ont souhaité apporter leur pierre à l'édifice du Grand débat national en proposant à leurs adhérents de relayer leurs propositions en matière de santé. À l'occasion d'une réunion ouverte au public à Nice, chacun a pu prendre la parole et partager ses idées pour améliorer le système.

Deux grands thèmes ont été abordés : l'accès aux soins et les obstacles financiers.

Thierry Pattou, président de la délégation départementale des Alpes-Maritimes de la Mutualité Française n'a pas manqué de rappeler en préambule la particularité du territoire azuréen : « nous sommes dans un département atypique avec une bande côtière très urbanisée et médicalisée et un accès aux soins plus complexe dès qu'on s'éloigne vers le nord. » Référence à la désertification médicale de l'arrière-pays qui pose de plus en plus problème.

Parmi les propositions visant à garantir l'accès aux soins a été proposée « la possibilité pour les médecins de prendre des remplaçants pour le week-end, ce qui limiterait aussi le recours aux urgences en dehors des horaires de bureau ». S'il existe déjà des maisons médicales accolées aux services d'urgences, permettant de soigner la « bobologie », « pourquoi ne pas les généraliser et élargir leurs horaires d'ouverture ? », interroge une personne dans le public.

Pour pallier l'absence de médecins dans les communes de l'arrière-pays, il a été suggéré « d'obliger les jeunes médecins qui achèvent leurs études à s'installer pendant un an ou deux dans un dé-



Les mutuelles de la Mutualité Française ont organisé une réunion pour collecter les propositions des citoyens, qui seront transmises au gouvernement. (Photo Ax. T.)

sert médical, ils seraient ensuite remplacés par les nouveaux diplômés et ainsi de suite. C'est ce qui se passe déjà dans d'autres pays ».

Maisons de santé ou dispensaires en ville

Autre solution avancée par un retraité toujours dans le même ordre d'idées : généraliser les maisons de santé, y compris – voire surtout – en ville. « Nous avons vécu en Espagne. Là-bas – à l'époque en tout cas – la médecine de ville n'existait pratiquement pas : lorsqu'on était malade on allait dans un dispensaire. Ça fonctionnait parfaitement parce que les locaux étaient bien équipés et les rendez-vous rapides. » Mais, cette personne insiste sur le fait qu'il y aurait alors un écueil majeur à éviter, celui de tomber

dans une médecine à deux vitesses : « ces structures seraient vouées à recevoir tous les patients indistinctement de leur niveau de revenu. » En clair, il ne s'agirait pas là de proposer des dispensaires pour les plus pauvres, ce n'est absolument pas l'objectif. Le but étant d'éviter l'engorgement des urgences et de permettre à chacun de consulter un médecin dans des délais raisonnables.

Un ancien professionnel de santé a souligné l'importance de débarrasser les médecins des tâches administratives. Il prône « la réouverture des hôpitaux périphériques. Avant on y trouvait des internes périphériques. Parfois, ils finissaient par s'installer dans ces zones parce qu'ils y avaient pris goût. Or, aujourd'hui, avec la fermeture de ces établissements, les jeunes font leur internat dans les

grandes villes et lorsqu'ils veulent s'installer, ils y restent. » Et un autre de poursuivre : « pourquoi ne pas imposer une procédure de nomination au sortir des études de médecine ? Un peu comme les enseignants : ils ne choisissent pas l'établissement au sein duquel ils sont affectés mais formulent simplement des vœux. »

Autre sujet abordé par les participants : le dossier médical partagé (DMP). « Il faudrait inclure le DMP à la carte Vitale afin que ce soit le patient qui choisisse qui peut avoir accès à son dossier, afin de préserver le secret médical. »

Prévention et augmentation du prix du tabac

Deuxième grand thème : la question financière, cruciale. Chacun

en convient, il devient difficile de trouver dans la région un spécialiste conventionné en secteur 1 (pratiquant des tarifs fixés par la Sécurité sociale, par opposition aux médecins de secteur 2, qui peuvent appliquer des honoraires libres). Une personne suggère : « pourquoi ne pas s'inspirer du système monégasque ? Sur la carte d'assuré social figure une "couleur" qui détermine le tarif de la consultation : si vous avez de hauts revenus vous paierez plus cher. »

Pour limiter les dépenses, un levier : la prévention, qui peut permettre d'éviter d'avoir à consulter. « Il faut insister sur des campagnes de prévention » mais aussi « augmenter sensiblement le prix du tabac pour qu'il soit réellement dissuasif », entend-on dans le public.

Une personne invite enfin à se pencher sur la situation vécue par les citoyens souffrant de handicap : « dans un souci d'égalité, il est nécessaire de revaloriser la PCH [la prestation de compensation du handicap est allouée par le département et permet la prise en charge de certaines dépenses liées au handicap, Ndlr]. »

La Mutualité Française a consigné l'ensemble des propositions de ces citoyens qui seront versées aux doléances formulées partout en France. La santé est l'affaire de tous, les enjeux sont fondamentaux.

AXELLE TRUQUET
atruquet@nicematin.fr

Vous pouvez vous aussi formuler vos propositions (dans tous les domaines) sur le site officiel granddebat.fr jusqu'au 18 mars prochain.



GAP LA MUTUALITÉ FRANÇAISE ORGANISAIT CE RENDEZ-VOUS, À L'IMAGE DU GRAND DÉBAT NATIONAL, POUR DISCUTER DES PROBLÉMATIQUES D'ACCÈS AUX SOINS

Un “Grand débat” citoyen sur la santé au centre social de Beuregard

Dans le cadre de sa tournée “Place de la santé, le grand débat”, la Mutualité française a organisé, mercredi soir, une réunion d'échange d'idées, d'opinion et de proposition au centre social de Beuregard.

Inégalité d'accès aux soins et déserts médicaux

Au cœur de la réflexion commune, l'état des lieux haut-alpin concernant les prises de rendez-vous auprès des médecins spécialistes, les difficultés devant les délais parfois trop longs et les solutions mis en place par certains, posant le problème de l'inégalité devant le droit d'accès aux soins. Le débat a amené la question

des “déserts médicaux” locaux avec des réflexions sur diverses propositions, suivies démocratiquement du vote de l'assistance.

Maison de santé, cabinet médicalisé, plateaux techniques mobiles, notamment ceux mis en place par la Mutualité française dans le département... Des propositions de solutions viennent de l'assistance, notées sur le tableau, discutées puis votées.

C'est le cas, entre autres, du sujet de la répartition des praticiens à imposer ou pas. Sans omettre « les difficultés financières pour se soigner correctement » abordées sans fard.

« Chaque sujet et chaque proposition de ces échanges seront repris et tra-

vailés par la Mutualité française pour étoffer son observatoire local et national et construire des solutions pérennes », souligne Jean-Claude Eyraud, président de la délégation haut-alpine.

Plus d'infos : placedelasante.mutualite.fr ou par mail : delegation05@sudmutualiste.fr ■



SISTERON

Santé: 34 % des Bas-Alpins renoncent aux soins

Information un peu tardive ? Seule une trentaine de personnes, dont des professionnels de santé, est venue participer à un Grand Débat organisé par la Mutualité Française 04 sur la santé à Sisteron. Thème curieusement totalement absent du "Grand débat national".

La Mutualité Française (avec son président départemental Jacky Comte, les Mutuelles des Alpes du Sud (Gérard Benoît) et la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (Jérôme Martinez) ont donc décidé de faire débattre autour de deux questions fondamentales : Comment lever les obstacles financiers à l'accès aux soins et comment assurer, dans les territoires, un égal accès à la prévention et aux soins de qualité pour tous, à tous les âges ?

Les taxes

En préambule, il a été noté qu'une enquête de la Caisse primaire d'assurance maladie du 04 auprès de 1100 personnes révèle que près de 34% d'entre elles sont en situation de renoncement aux soins.

Les raisons ? Un reste à charge trop élevé (68,4%), l'avance des frais (19%), les délais trop longs pour avoir une consultation (25,1%), et l'éloignement géographique (18,7%) contre 6,3% au niveau national.

Il en ressort que ceux qui renoncent le moins aux soins sont ceux couverts. On renonce surtout pour le dentaire, l'optique, les audioprothèses, et les dépassements d'honoraires. Soit un montant de 2,7 milliards d'Euros. Une paille.



La Mutualité Française organisait un débat sur la façon de faciliter l'accès aux soins.

/PHOTO J.-M.D.

Pourtant, le système de protection français fait référence de par le monde. Pourquoi ? Il est le fruit d'un binôme reconnu : la généralisation de la Sécurité

sociale et l'existence des Mutuelles complémentaires. Mais ces dernières ont un coût, gravement alourdi par les taxes (jusqu'à 21%) qui

pèsent sur elles... et donc sur les mutualistes. Ils demandent d'ailleurs la suppression de ces taxes car près de 4 millions de Français ne peuvent "se payer une Mutuelle". Il faut en revoir les dispositifs d'accès, aller vers une "sécu" de haut niveau car comme le dit Gérard Benoît "les Mutuelles sont reléguées à un rôle d'éponge pour couvrir les désengagements de la Sécurité sociale."

Les constats, souvent alarmants, ont provoqué des échanges constructifs et passionnés qui ont animé le débat durant 2 heures pour, en conclusion, arriver à un panel de questions qui seront transmises à qui de droit.

J.-M.D.

PROPOSITIONS POUR LA PRISE EN CHARGE

- Supprimer les taxes sur les mutuelles
- Participation de tous les employeurs, y compris publics, à la mutuelle de leurs employés
- Poursuite de la participation employeur lors du départ à la retraite
- Suppression des exonérations aux entreprises
- Encadrement des prix, des dépassements d'honoraires
- Généralisation du tiers-payant
- Faire de la prévention à tous les âges de la vie
- Création du risque dépendance
- Simplifier les procédures
- Réduire les délais d'accès aux soins